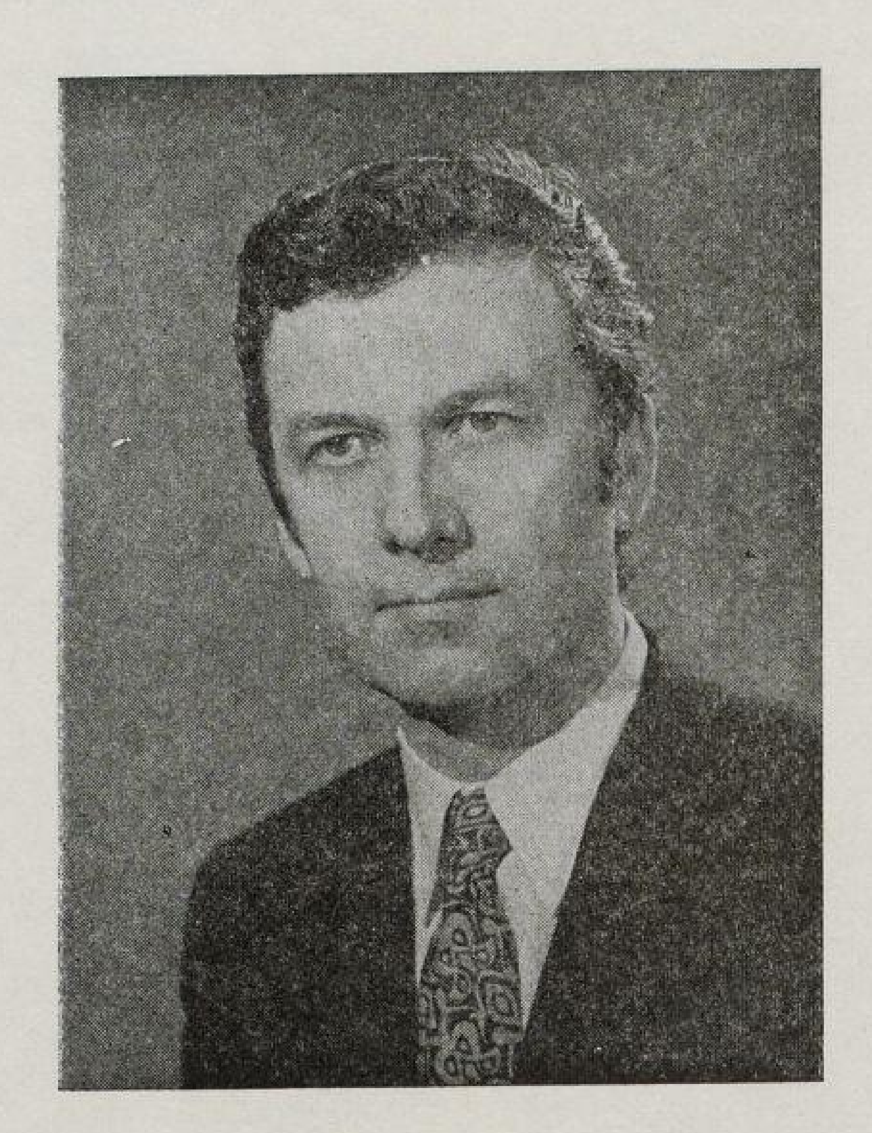


REPUBLIQUE FRANÇAISE

Elections Législatives du 11 Mars 1973

1re CIRCONSCRIPTION

Electrices, Electeurs,

Le 2e tour de scrutin du dimanche 11 mars sera décisif : il s'agit de désigner celui qui aura la charge de représenter au Parlement la Moyenne-Corrèze et d'en défendre les intérêts.

Durant la campagne électorale, j'ai précisé les grandes lignes de ma position politique ainsi que les raisons de ma candidature : je n'y reviendrai pas.

De cette campagne, que j'ai voulue quant à moi ferme mais digne, je ne garde pas la moindre amertume : au-delà des divergences politiques, mon estime reste entière à l'égard des Hommes.

Il n'en demeure pas moins qu'une élection est un choix ; la lutte cette fois sera dure et chacun doit prendre pleinement conscience de l'enjeu qui est l'avenir de notre société.

Le fond du problème est là et nul ne doit se laisser distraire par les slogans de l'adversaire.

Habitants de la Moyenne-Corrèze, votre choix est clair : IL S'AGIT DE SAVOIR SI VOUS VOULEZ DEFENDRE ENCORE ET TOUJOURS LA DEMOCRATIE.

Quelle que soit votre décision, je la respecterai, persuadé qu'elle aura été prise en toute lucidité et en toute conscience.

J'aurai, quant à moi la satisfaction de la tâche accomplie et le sentiment de ne pas avoir trahi les nombreux électeurs qui m'ont fait confiance.

Suppléant : **Pierre FAURE**
Maire-Adjoint de Beyssenac

Georges MOULY
Maire de Tulle

MAUGEIN - TULLE